

BUDGET PRIMITIF 2010

18 Décembre 2009

Conseil Général des Alpes-Maritimes

Intervention : Antoine DAMIANI

(Seul le prononcé en séance fait foi)

RAPPORT II : POLITIQUE SANTE

Nous avons bien noté que le budget 2010 consacre près de 7M d'€ (4 en investissement, 3 en fonctionnement) à la politique santé.

Nous avons bien noté également que les crédits sont en baisse de 21% ce qui représente près de 2 M d'€ mais il est vrai qu'il ne s'agit pas d'une compétence obligatoire pour le Conseil Général.

Nous voterons favorablement dans la mesure où la politique du département axe ses efforts sur des programmes qui nous tiennent particulièrement à cœur tels le programme « missions déléguées santé » qui vise à prévenir les infections sexuellement transmissibles ou encore le cancer.

Figure également le programme « Pôle d'excellence rurale » visant à maintenir une médecine de qualité dans le moyen et le haut pays en favorisant l'installation de professionnels de santé. Mais là, patatras, Monsieur le Président, on note que vous avez été particulièrement chiche quelques seuls 50 000€ sont inscrits au budget alors que les crédits affectés en 2009 étaient, si mes souvenirs sont bons, de 400 000€ soit 8 fois plus.

Une question, dès lors, se pose : celui du devenir de ce pôle, la baisse des crédits laissant supposer que les besoins n'existent plus.

Une autre remarque concerne le plan de couverture du département par des défibrillateurs

.
Même s'il n'est pas chiffré dans le budget. Ce plan est semble-t-il poursuivi alors qu'il était prévu en 2009 une pause et une évaluation.

.
Une question simple, Monsieur le Président, où en sommes-nous du bilan et quel est le montant des crédits prévus en 2010 pour assurer la poursuite de ce plan ?